PROCES VERBA	L DU 05 MAI 201	15		
Nbre de conseillers En exercice : 19	L'an deux mil quinze, le 05 mai à 20 heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en			
Présents : 14 Votants : 16 Date de Convocation	séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis CHAUVET, Maire. Etaient présents: Mrs Jean-Louis Chauvet, Jean-Louis Ragon, Jean-			
27/04/2015	Marie Torset, Mme Monique Gastellu, Mrs Etienne Lorenzo, Alain Sanchez, Mme Pascale Delarosière, Mr Arnaud Geurts, Mmes Géraldine Otto, Katia Bonnefoy, Frédérique Fileppi, Mr François Vidaud, Mme Chantal Navarro, Mr Patrice Maschi.			
Date d'affichage 27/04/2015	Abanda avancía sancíandós e Ma Carra Mary navyais dancí à Ma			
Absent excusé : Mr David Michel.				
	Absents : Mmes Arielle Monto	oban, Lorna Gratacos).	
	<u>Secrétaire de séance</u> : Mr Fr	ançois Vidaud.		
Le Procès-Verbal de la précé	dente séance est adopté à l'una	animité.		
	en préambule les informations s			
Monsieur Alain Aubreton, lequ l'épouse du défunt lui a téléph semaines de cela, il venait de municipal, il adresse ses cond	5 ; nombre de naissances : 1 ; r uel avait été conseiller municipa noné pour l'informer du décès so prendre sa retraite, malheureu doléances à l'ensemble de sa fa	Il durant deux mandat oudain de son mari. Il sement il n'en aura p	ts, de 1989 à 2001. M I ajoute qu'il s'était en as profité. Au nom de	lonsieur le Maire indique que tretenu avec lui il y a quelques l'ensemble du conseil
	u'à chaque conseil municipal, to conseil municipal lors des diffé	-	_	préalablement débattus et
travailles par les membres du	conseil municipal lors des diffe	rentes reunions de tra	avall.	
Informations diverses :				
- <u>Délinquance constatée</u> :				
2015, sur l'ensemble des com	être rendu à une réunion en gen nmunes, les chiffres sont en bais statistiques pour la période d'avi	sse. Les personnes s ril 2014 à avril 2015 le	ont plus vigilantes et l esquels sont :	
avril 2014 à avril 2015 11		ntaires à l'intégrité phy	évolution	
11		eintes aux biens	22.2 76	
avril 2014 à avril 2015 31	avril 2013 à avril 2	2014	évolution - 32.6 %	
	escroqueries, infract	tions économiques et	financières	
avril 2014 à avril 2015 2 PDF ▼ ALL PDF TO	3	2014	évolution - 33.3 %	
	s have been c	onverted	to PDF	
(. Download		2 2	
			9 (
ead the word!				
ore productive people!				
iLovePDFSt	tore			
The DDE cofts	ware trusted b	w million	o of woods	
	ware trusted be app for editing PDF with	•		
efficiently with your dig	gital documents while ke	eping your data	safe and secure.	
. Jeudi de 14 h à 17 h . Vendredi de 10 h à 12 h et d				
. Samedi de 10 h à 12 h et de Pour le mois de Juin 2015 (le:	s 14 h à 18 h s matinées sont réservées aux	<u>écoles)</u> :		
. Mardi de 14 h à 17 h				
. Mercredi de 14 h à 18 h . Jeudi de 14 h à 17 h . Vendredi de 14 h à 19 h				
. Samedi de 10 h à 12 h et de				
Pour les mois de Juillet 2015 . Mardi de 10 h à 12 h et de 1				
. Mercredi de 10 h à 12 h et d . Jeudi de 14 h à 17 h . Vendredi de 10 h à 12 h et d				
. Samedi de 10 h à 12 h et de				
A compter de la rentrée de Se	ptembre 2015 :			
. Mardi de 11 h a 12 h . Mercredi de 11 h à 12 h et d . Jeudi de 11 h à 12 h	e 14 h à 18 h			
. Vendredi de 11 h à 12 h et d . Samedi de 10 h à 12 h et de				
Monsieur Patrice Maschi Co	onseiller Municipal, demande si	la médiathèque sera	occupée par les école	es en même temps que le
	ue la question a déjà été posée t Conseiller Municipal, demande			/e.
<i>Monsieur Alain Sanchez</i> rép France Télécom a tiré un câbl pas. <i>Monsieur le Mair</i> e ajout	oond que pour le moment, il n'es le d'alimentation et est revenue le que depuis la première venue laire signalant qu'il y a un probl	st pas en fonction. En à maintes reprises ; e de France Télécom,	effet, il y a un souci d malgré cela, le téléph il est appelé toutes le	one ne fonctionne toujours es nuits à 1 heure du matin par
téléphonique fonctionne corre		one da myoda do rai	arme. Il est temps qu	o de Branchenian
Formation du Jury Criminel	pour l'année 2016.			
effectuée par tirage au sort su	u'il convient de procéder à la dé ur les listes électorales. Il convie larosière pour le numéro de pag utes :	ent de nommer six jur	és. Monsieur le Mair	re fait procéder au tirage au
 Mme Lasselain Karine ép Mme Flament Maryline, 	oouse Michel,			
 Mr Verceux Eric, Mme Decoux Jocelyne ép Mme Balaz Véronique ép Mme Blaszak Sophie. 				
Prescription d'élaboration d	l'un Plan Local d'Urbanisme.			
d'Occupation des Sols actuell	ue la Commune est dans l'obliga lement existant, lequel sera cad is puisqu'elle est commencée, la	luque au 31 décembre	e 2015. La procédure	du P.L.U. ne sera toutefois
qu'il est important de le faire p aboutissants mais nous ne co	pour l'avenir de la commune car onnaissons pas l'avenir, et ce P. s, de plus en plus dans l'obligation	r en tant que conseille L.U. permettra de ne	ers municipaux, nous pas faire n'importe qu	connaissons les tenants et les
ll indique que le planning prév	/u est le suivant :			
. Elaboration du diagnostic, ét juin 2015	tat initial de l'environnement, an	ialyse paysagère : av	ril, mai,	
. Présentation du diagnostic :	fin juin, début juillet 2015			
. Plan d'aménagement et de d septembre 2015	développement durable et déba	t du conseil municipa	l : juillet,	
	t et de programmation : juillet, d			
. Réunion et redaction du reg	glement du P.L.U. : octobre 2019	o, janvier 2016		
. Saisie de la DRIEE : janvier	2016			
. Arrêt du P.L.U. : février 2016 . Consultation des PPAC : fév				
. Enquête publique : mai, juin	2016			
. Approbation du P.L.U. : juin 2	2016			
<i>Monsieur le Maire</i> fait la lect	ure de la délibération à prendre	, laquelle est la suiva	nte :	
actuellement existant, lequel s	de Oissery doit élaborer un Pla sera caduque au 31 décembre 2 tamment les articles L. 123-1 et	2015.		
Considérant que l'établisseme atteindre les objectifs suivants - définir clairement l'affec		évident pour une ges	tion du développemer	nt durable communal et
- préserver la qualité arc	nent urbain de la commune par hitecturale et environnementale		son habitat,	
	n d'espaces agricoles, ement harmonieux de la commu issement d'un P.L.U. sur l'enser			
suivants du code de l'urbanisi De lancer la concertation prév Cette concertation revêtira la	vue à l'article L. 300-2 du code (de l'urbanisme,		
. Moyens d'information à utilis - affichage de la présent	ser : e délibération pendant toute la (durée des études néc	essaires,	
 articles dans le bulletin réunion publique avec l exposition publique ava 				
. Moyens offerts au public pou	nairie et sur le site de la Commu ur s'exprimer et engager le déba observations de toute personne	at:	tout au les-	océdure à la dia"
public, en mairie aux heures e - possibilité d'écrire au m		eressee sera mis	.sac au iong de la pro	a ıa aısposition du
La municipalité se réserve la	ubliques seront organisées. possibilité de mettre en place to éroulera pendant toute la durée			
- à l'issue de cette conce projet de P.L.U. Il convient de donner autorisa	ertation, Monsieur le Maire en pr tion au maire pour signer tout c	résentera le bilan au (conseil municipal qui (en délibérera et arrêtera le
l'élaboration technique du P.L De solliciter de l'Etat et du Co				
l'élaboration du P.L.U., La délibération sera transmise . aux présidents du conseil ré	e au Préfet, et notifiée :	writiil y	. m vVI	
aux présidents de la chambr	re de commerce et d'industrie, d st membre.			
mois et mention de cet afficha	23-24 du code de l'urbanisme, l age sera effectuée dans un jour	-	on fera l'objet d'un affi	chage en mairie durant un
Le Conseil Municipal émet un -	avis favorable à l'unanimité.			
Questions diverses.				
. <u>Cérémonie du 8 mai 1945</u> :				
cérémonie du 70 ^{ème} annivers	n Adjoint au Maire en charge de saire de la victoire du 8 mai 1949 e l'Eglise et un au cimetière. Cer	5, aura lieu sur la plac	ce de l'Eglise à Oisse	ry à 9 heures 15. Un coussin

Cérémonie du 8 mai 1945 :

Monsieur Jean-Louis Ragon Adjoint au Maire en charge des cérémonies commémoratives informe que le rassemblement pour la cérémonie du 70ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, aura lieu sur la place de l'Eglise à Oissery à 9 heures 15. Un coussin sera déposé au monument de l'Eglise et un au cimetière. Cette cérémonie sera suivie d'un petit déjeuner offert par la municipalité.

Kermesse :

Monsieur Patrice Maschi demande si une kermesse scolaire est organisée et si oui, par qui, du fait du plan vigipirate ?

Monsieur Arnaud Geurts répond positivement, elle est organisée par l'amicale de l'école le 13 juin prochain.

Monsieur Jean-Louis Ragon précise que dans le cadre du plan vigipirate, les kermesses ne doivent pas être organisées par les écoles mais par la municipalité ou une association, avec l'accord de la municipalité propriétaire des locaux, et sous sa responsabilité.

Monsieur le Maire ajoute qu'il n'est pas envisageable d'annuler la kermesse.

Collecte des encombrants :

Monsieur Patrice Maschi informe que la collecte des encombrants initialement prévue ce jour n'a pas été effectuée sur certaines rues de la commune.

Monsieur le Maire répond qu'ils ont certainement pris du retard à la vue de tous les objets qu'il a lui-même pu voir sur la commune, ils termineront la collecte certainement demain.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 10.

négative.